

SOMMAIRE

	Page
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	1
<b>1. OBJET</b> .....	2
<b>2. DÉCOUPE DE LA CARTE</b> .....	2
<b>3. CARACTÉRISTIQUES DU PAPIER ET MÉTHODES D'ESSAI ...</b>	7
<b>4. CONDITIONS D'ESSAIS</b> .....	10
<b>ANNEXE A : CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'UTILISATION DES CARTES</b> .....	11
<b>ANNEXE B : AUTRES COUPES DE COINS</b> .....	14

**AVANT-PROPOS**

*La présente norme a été préparée conformément à la Recommandation ISO/R 1681.*

*Elle ne diffère de celle-ci que par la suppression d'une note faisant état des différences dans les conditions des essais dimensionnels tels qu'ils sont habituellement réalisés dans les différents pays (humidité relative de 50 % au lieu de 65 %). La valeur indiquée par la norme (65 %) doit rester la valeur de référence.*

*Certains amendements rédactionnels ont été également apportés.*

## 1. OBJET

La présente norme a pour objet de fixer les dimensions, la matière et les caractéristiques physiques des cartes vierges en papier à usage général, à utiliser pour l'échange d'information entre différents équipements à cartes perforées.

## 2. DÉCOUPE DE LA CARTE

### 2.1 SENS DU PAPIER

La longueur de la carte doit être suivant le sens machine.

### 2.2 DÉFAUTS

Les cartes doivent être exemptes de défauts susceptibles de causer une usure excessive ou de troubler le fonctionnement normal des équipements de traitement de l'information.

Parmi ces défauts, il faut noter :

les trous, les particules magnétiques, les particules conductrices électriques, les poussières, les fibres en saillie des bords ou des surfaces de la carte, les corps abrasifs, les résidus chimiques, les patons, les autres zones fragiles et les zones transparentes, susceptibles de causer des erreurs de lecture dans les équipements.

### 2.3 DIMENSIONS DE LA CARTE

#### 2.31 Dimensions nominales (voir fig. 1).

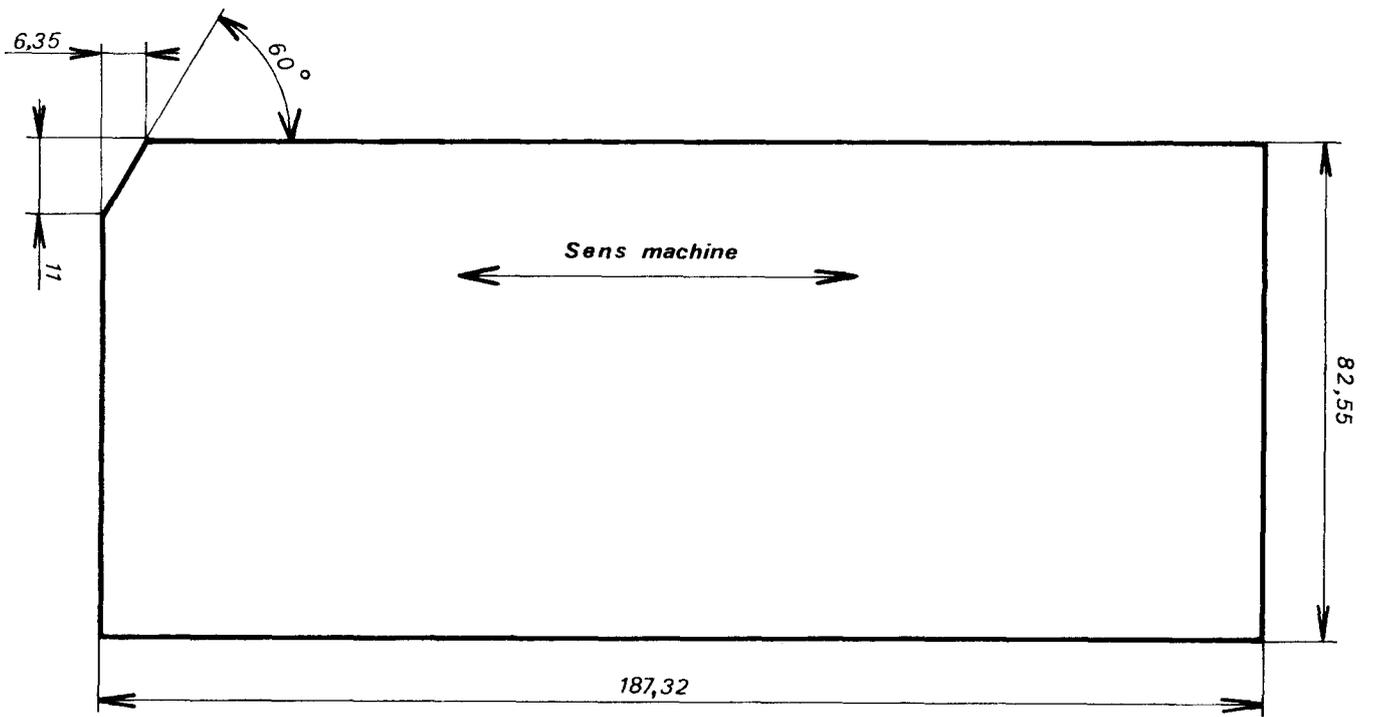
La carte doit être un rectangle nominal de 187,32 mm × 82,55 mm.

#### 2.32 Dimensions réelles.

Tous les points du bord de la carte, à l'exception de ceux mentionnés au paragraphe 2.6 (coins coupés) doivent être compris entre deux parallélogrammes concentrique aux côtés respectivement parallèles, dont les dimensions sont les suivantes :

Parallélogramme extérieur : Hauteur	82,73 mm
Longueur de base	187,45 mm
Parallélogramme intérieur : Hauteur	82,47 mm
Longueur de base	187,20 mm

Angles compris entre  $90^{\circ} + 5'$  et  $90^{\circ} - 5'$  (équivalent à une projection de 0,12 mm d'un petit côté sur la longueur).



(Dimensions en millimètres)

Figure 1. — Dimensions nominales.